



Berson

Actualités

JOURNAL MUNICIPAL N°37
Juillet 2015

DATES À RETENIR

28 Juillet : RANDONNÉE PEDESTRE
14-15-16-17 Août : FÊTE LOCALE
13 Septembre : SPORT POUR TOUS
10 Octobre : SOIRÉE THÉÂTRE
21 Novembre : SOIRÉE THÉÂTRE
6 et 13 Décembre : ÉLECTIONS RÉGIONALES

Le château d'eau du Grand-Pierre

AGENDA DES MANIFESTATIONS

JUILLET

11 Juillet : Loto organisé par la J.S.B*

28 Juillet : Randonnée de la C.C.B*

AOUT

Du 14 au 17 Août : Fête Locale

15 Août : Vide-Greniers

17 Août : Feu d'Artifice



SEPTEMBRE

13 Septembre : Sport pour Tous Défi-sports

19 et 20 Septembre : Journées du Patrimoine

26 Septembre : Loto organisé par la J.S.B*

OCTOBRE

4 Octobre : Repas du Cercle de l'Amitié

10 Octobre : Soirée Théâtre organisée par le Comité des Fêtes

18 Octobre : Repas des Anciens Elèves du Lycée de Blaye

NOVEMBRE

Du 5 au 8 Novembre : Bourse aux vêtements Ados/Adultes organisée par le Comité des Fêtes

11 Novembre : Commémoration de l'Armistice

14 Novembre : Repas de l'A.R.I.E.B*

21 Novembre : Soirée Théâtre organisée par l'Association « FOYER RURAL »

Du 26 au 29 Novembre : Bourse aux vêtements organisée par la F.C.P.E *

DECEMBRE

6 et 13 Décembre : Elections Régionales

Arbre de Noël de l'Ecole (date à confirmer)

19 Décembre : Repas du Club des 2 CV

31 Décembre : Loto organisé par la J.S.B

*Jeunesse Sportive Bersonnaise

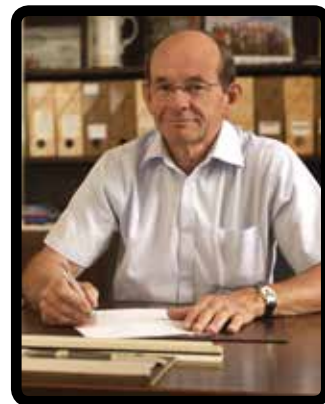
*F.C.P.E : Fédération des Conseils de Parents d'Elèves

*A.R.I.E.B : Association pour la Rénovation Intérieure de l'Eglise de Berson

*C.C.B : Communauté de Communes de Blaye

(Sous réserve de changements)

LE MOT DU MAIRE



En janvier 2015, nous avons inauguré un nouveau commerce au Pôle Commercial, bienvenue à Ludovic HERCOUET, notre boucher-charcutier à « La Côte du Bourg ».

Nous venons de voter le budget de l'année, diminué de notre contribution au redressement des finances de l'Etat. Si rien n'est pris en considération par ce dernier, notre budget sera diminué jusqu'en 2017 pour cause de dotations en baisse.

La commission des finances a mission de contenir, voire réduire les dépenses de nos services.

Malgré cela, nous avons renouvelé pour 2015, à peu près au même niveau les subventions de nos associations, qui animent et font vivre notre commune. Nous allons néanmoins poursuivre nos actions et des choix devront être faits. Les commissions du Conseil Municipal, ferments de notre développement communal planchent sur de nombreux projets :

- L'urbanisme étudie la faisabilité d'un lotissement au « Barail »,
- Les bâtiments : la rénovation de l'ancienne Mairie, l'enfouissement des lignes électriques (avenue et rue de l'église), des toilettes neuves aux écoles, la programmation d'équipement des locaux pour les personnes à mobilité réduite,
- La voirie poursuit l'entretien du réseau routier, la mise en forme de la place de l'église, l'implantation de jeux pour les enfants dans le jardin de la poste....

Pour les sportifs, un équipement multisports va être réalisé par la Communauté de Communes, à côté des courts de tennis...

Bonnes Vacances à tous.

Jacky ROTURIER

Agenda des Manifestations

Vie de notre Village

Vie Communale

Vie Sportive et Culturelle

Syndicats Intercommunaux

Vie Scolaire

Actualités

Infos Services

Infos Administratives

Historique



VIE COMMUNALE

BUDGET COMMUNE

Le budget de la commune s'équilibre en section de fonctionnement à 1 235 245.94€ et section investissement à 285 874.70€

Les Dépenses en section fonctionnement
Les charges à caractère général: 461 800.00€
Les charges du personnel: 514 650.00€
Les autres charges de gestion courantes: 152 090.00€
Les charges financières : pour 12 634.54€
Les opérations d'ordre comptable: 70 817.98€
Fond de péréquation ressources intercommunales: 500.00€
Dépenses imprévues: 22 753.42€

Les Recettes en section de fonctionnement
Atténuation de charges et remboursement de salaires: 20 300.00€
Produits de services du domaine et ventes diverses: 51 595.00€
Impôts et taxes perçues: 616 880.00€
Dotations subvention et participation de l'état: 358 008.00€
Autres produit de gestion courante: 8 000.00€
Produits exceptionnels: 1 100.00€
le report excédentaire de l'année 2014 est de 179 362.94€

Les Dépenses d'investissement
Opération d'équipement: 200 100.00€

Mairie :

Maîtrise d'œuvre accessibilité handicapé
Matériel informatique
Mobilier

Ecole :

Sanitaires extérieurs

Cantine :

Mobilier
Foyer Rural:
Chaudière

Ancienne Mairie :

Travaux Toiture

Voirie :

Travaux
Panneaux
Borne à incendie

Cimetière :

Columbarium
Jardin du souvenir

Remboursement capital emprunt : 48 294.33€
Dépenses imprévues : 16 136.37€

Les recettes d'investissement
Subvention d'investissement: 29 720.00€
Opération d'ordre comptable amortissement: 70 817.98€
Solde d'exécution reporté de 2014: 156 297.72€

Budget Pôle Commercial

Le Budget s'équilibre en section fonctionnement pour 40 920.56€ et en section investissement pour 107 926.56€

Les dépenses de fonctionnement
Charges à caractère général : 13 452.66€
Opération d'ordre comptable : 37 510.00€

Les recettes de fonctionnement
Autres produits de gestion courante loyers : 33 260.00€
Opération d'ordre comptable : 7 660.56€

Les dépenses d'investissement
Opérations d'équipement : 20 000.00€
Remboursement d'emprunt : 17 959.24€
Opération d'ordre : 7 660.65€
Dépenses imprévues: 18 057.00€

Les recettes d'investissement
Emprunt de la commune: 60 000€
Opération d'ordre: 37 510.00€
Excédent de fonctionnement: 10 416.00€

BUDGET ASSAINISSEMENT

Le budget d'assainissement s'équilibre en section d'exploitation pour 72 004.00€ et en section s'investissement pour 172 201.00€

Les dépenses d'exploitation
Charges à caractère général : 20 000,00€
Charges d'emprunt: 23 557.00€
Opération d'ordre comptable: 28 447.00€

Les recettes d'exploitation
Redevance d'assainissement collectif: 68 866.00€
Opération d'ordre comptable: 3 138.00€

Les Dépenses d'investissement
Immobilisation équipement: 50 000.00€
Emprunt capital remboursé: 23 254.00€
Dépenses imprévues: 20 576.00€
Déficit reporté : 57 730.00€

Les recettes d'investissement
Subventions d'investissement : 116 653.00€
Dotation : 27 101.65€
Opération d'ordre comptable: 28 447,00€

Budget Zone d'activités

Le budget est en déficit à la section de fonctionnement pour un montant de 7 789.22€ et en positif à la section investissement pour 68 000.00€. La réintégration sur le budget commune est en cours

Taux des Taxes

Pour 2015, le taux des taxes, voté par le Conseil Municipal, est le suivant :

	TAUX 2014	TAUX 2015
Taxe HABITATION	10,30%	10,52%
Taxe FONCIER BATI	13,98%	14,27%
Taxe FONCIER NON BATI	34,31%	35,03%

Groupe Achats

Réalisations	Nom des Sociétés	Montants TTC
Mission maîtrise d'œuvre pour accessibilité ERP	Pierre SWAENEPOEL- Architecte	8 750,00€
Acquisition et travaux pour serveur Informatique	BMI INFORMATIQUE- EURL ARRIGHI	2 150,80€
Vitrine pour affichage extérieur	VEDIF COLLECTIVITES	1 065,60€
Logiciel ressources humaines et urbanisme	BERGER LEVRAULT	3 093,60€
Enregistreur de réunion	BMI INFORMATIQUE	233,00€
Panneaux de voirie	PAGE BLANCHE CREATION	1 320,00€

SUBVENTIONS ASSOCIATIONS

2 CV CLUB DES REMPARTS	305,00 €	MARATHON DES VINS DE BLAYE	500,00 €
A.C.C.A	1 300,00 €	OCCE 33 COOPERATIVE SCOLAIRE	1 000,00 €
LES RESTOS DU CŒUR	800,00 €	ORCHESTRE D'HARMONIE DE BERSON	3 250,00 €
ADAPEI	150,00 €	PREVENTION ROUTIERE	100,00 €
A.R.I.E.B	1 200,00 €	SECOURS POPULAIRE	100,00 €
CERCLE DE L'AMITIE	1 000,00 €	TENNIS CLUB BERSONNAIS	1 500,00 €
GYMNASTIQUE FEMININE	500,00 €	TOUS A VELO	150,00 €
J.S.B	13 000,00 €	USEP	500,00 €
JEUNES SAPEURS POMPIERS DE BOURG ET BLAYE	300,00 €	F.C.P.E	100,00 €
LYCEE JAUFRE RUDEL	80,00 €	ECOLE (Séjour à BOMBANNES)	500,00 €
MAISON FAMILIALE ET RURALE	160,00 €		

SYNDICATS

SGBV DU MORON ET DU BLAYAIS

(SYNDICAT de GESTION DES BASSINS VERSANTS DU MORON ET DU BLAYAIS) : 9 725 €

SIES

(SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES DU SECOND DEGRE DE BLAYE) : 7 930 €

DIVERS

SDIS (SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE et de SECOURS) : 27 372.66 €

Comme tous les ans, la commune adhère au FSL 33 (Fonds de Solidarité Logement) qui permet aux administrés en difficultés financières, de bénéficier des aides en matière de paiements de facture de consommation électrique et d'eau, pour un montant annuel de : 769.44 €

FDAEC

Une aide financière dans le cadre du FDAEC (Fond Départemental d'Aide à l'Équipement des Communes) a été allouée pour la réalisation des travaux de voirie 2015, d'un montant de 18 058 €.

VOIRIES

Travaux Départementaux – Centre Routier Départemental CRD

Le Centre Routier Départemental a réalisé des travaux de voirie sur notre commune :

réfection de la RD 251 E2 de la « Croix Blanche » vers « Perrinot » jusqu'à la RD 137, rives et chaussées

et RD 251 E1 du « Grand Pierre » à « Berthenon ».

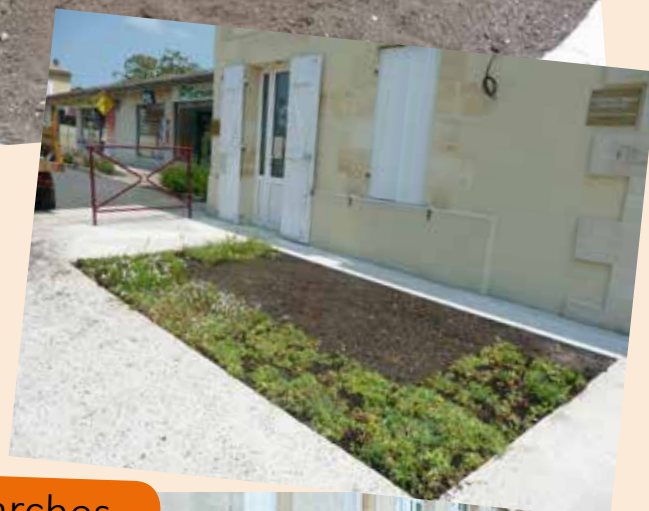
Prochains travaux en 2016.



Débroussaillage



Massifs



Nettoyage des marches





INAUGURATION DU NOUVEAU POLE COMMERCIAL

En ces temps de crise et de morosité, l'inauguration de trois locaux commerciaux dans un village de province est un pied de nez à la désertification rurale.

La commune de Berson a investi en achetant une maison en plein centre bourg, avec pour objectif, l'aménagement de trois locaux commerciaux à louer. Notre médecin traitant partant à la retraite, son remplaçant « attiré » depuis plusieurs années le Docteur David LECORNE s'est montré intéressé par le projet, pour le premier local, c'était réalisé. Nos infirmières de Berson, Mesdames RALUY et VESPA cherchaient un local plus grand que celui qu'elles occupaient, la commune a répondu à leur demande. Cependant il a fallu échelonner les travaux dans le temps, financièrement cela représente un coût certain. Une fois nos professions médicales installées, le troisième local, le plus grand mais celui où il y avait le plus de travaux à effectuer, restait à aménager. C'est une boucherie qui allait s'installer. Un bersonnais, Ludovic HERCOUET, connu pour son implication dans le milieu associatif du village s'est lancé dans l'aventure.

Après plus de deux ans de travaux, l'inauguration officielle de l'extension du pôle commercial s'est déroulée ce samedi 7 mars 2015, en présence de M. Xavier Loriaud Conseiller Départemental, de M. Denis Baldès Président de la CCB, des maires et adjoints des communes voisines et des membres du Conseil Municipal. Après avoir coupé le ruban bleu blanc rouge, M. le Maire Jacky Roturier invita les personnalités à visiter les locaux en présence des locataires.

Un petit encas de charcuterie « maison » a ensuite été offert par notre boucher Ludovic, le nouveau patron de la « Côte du Bourg », aidé de Sylvie son épouse. C'est à la mairie que M. le Maire a retracé l'historique de ce moment important pour la commune, pour la vie et le confort des bersonnais. Il a également remercié toutes les personnes impliquées dans ce chantier : les artisans, les employés communaux et l'adjoint en charge de la commission Bâtiments de Berson. M. Xavier LORIAUD, Conseiller Général, a ensuite pris la parole pour saluer le dynamisme de Berson, en appuyant sur le fait que garder ses commerces en milieu rural est vital pour la population et les finances d'une commune.

Après les discours, vint l'heure de trinquer à la santé de nos infirmières, médecin et boucher en leur souhaitant travail et prospérité.



AGENCE POSTALE COMMUNALE EXPOSITION

Madame Claude GAURIVAUD, Artiste Peintre à Berson, s'est lancée dans la peinture en 2010. Autodidacte, elle a commencé par du dessin au crayon puis à la peinture.

Dans un premier temps, elle reproduisait des personnages pour enfants et au fil du temps, elle a créé ses propres tableaux.

Vous pouvez venir admirer ses œuvres à l'Agence Postale Communale où en ce moment le thème de son exposition est sur « Les Poules » et à partir du 15 juin sur « Les Chats ».





SYNDICATS INTERCOMMUNAUX

CCB

En partenariat avec la Communauté de Communes de BLAYE, un équipement multisports va être installé sur la place du 11 Novembre, à côté des terrains de tennis.

Une piste d'athlétisme complétera cette structure.

Cet espace de loisirs devrait être utilisable pour la Rentrée Scolaire.

SMICVAL

Les 14 points à risques de notre commune sont résolus. Des conventions ont été signées entre le SMICVAL et les riverains concernés.

2 aires de retournement ont été réalisées par la commune, grâce aux prêts de terrains de Monsieur et Madame BOUILLAC à « Baboeuf » et Monsieur et Madame DUPUY à « La Gamaye ». Nous tenons à les remercier.



SYNDICAT ELECTRICITE

REGLEMENT DU FONDS D'EXTENSION ET DE MODERNISATION DES RESEAUX ELECTRIQUES EN BLAYAIS (F.E.M.R.E.B)

Les communes adhérentes au Syndicat bénéficient de l'aide du F.E.M.R.E.B pour les travaux effectués sur un point quelconque de leur territoire.

Le Syndicat Intercommunal d'Electrification du Blayais, dénommé S.I.E.B, alloue chaque année un montant au F.E.M.R.E.B, « Participation pour l'aide aux communes dans le domaine de l'éclairage public et de l'enfouissement des réseaux ».

Le bureau du S.I.E.B accorde les subventions du F.E.M.R.E.B sachant que cette aide ne peut s'élever, au maximum, qu'à 8 500 € par an et par collectivité et à 35 % du montant du devis TTC des travaux.

Le bureau du S.I.E.B alloue les subventions du F.E.M.R.E.B et fixe une participation financière des communes, en pourcentage des montants estimés HT des travaux en fonction de leur population :

Nombre d'habitants	Part SIE	Part Commune
de 0 à 500	90%	10%
de 501 à 2000	80%	20%
de 2001 à 5000	75%	25%

Le dépôt des demandes doit se faire auprès du Secrétariat du S.I.E.B.

A réception des travaux, la collectivité reçoit une facture de l'entreprise mentionnant le montant TTC de l'opération. Le Syndicat verse à la collectivité la subvention allouée dans le cadre du F.E.M.R.E.B sur présentation par celle-ci, de la facture acquittée et visée par le receveur de la collectivité.

Pour Berson, nous demandons une subvention pour reprendre l'éclairage devant la Mairie car les lampes au mercure ne sont plus autorisées dans l'éclairage public. A ce jour, la remise aux normes de l'éclairage public et des candélabres se monte à 26 928.00 € soit une subvention attendue de 7 854.00 €.

ACTUALITES

VŒUX DE LA MUNICIPALITE

M. Le Maire et le Conseil Municipal ont présenté leurs vœux le mercredi 14 Janvier 2015.

REPAS DES AINES



Traditionnellement le dimanche du repas des Aînés est une belle journée ensoleillée, signe annonciateur d'une journée réussie. Ce dimanche 8 mars 2015, 160 personnes ont répondu favorablement à l'invitation de M. le Maire.

Le temps que tout le monde se place par affinités et connaissances, l'apéritif est ensuite servi. Les amuse-bouches ont été très appréciés par un public de fins



connaisseurs. Le repas délicieux, servi par le Traiteur M. Rousseau sera entrecoupé de pauses musicales qui permettront à nos seniors de faire quelques pas de danses entre chaque plat. L'orchestre de Mondial Musette a su tout au long de l'après-midi animer cette belle journée. Cette année, les Conseillers Municipaux et leurs conjoints furent nombreux à répondre présents à ce moment de convivialité. En fin de repas M. le Maire invite nos amateurs à pousser la chansonnette, moment de rire avec Jean Paul Roy et sa Félicie et de grande émotion avec M. Lerdou.

La journée se termine avec la distribution par nos Conseillers et Conseillères, de douceurs aux messieurs et de petits présents aux dames. Tout le monde est reparti content de son dimanche en pensant déjà à l'année prochaine.

PROMENADE MUSICALE

C'est sous un soleil digne du thème choisi cette année (Le Brésil), que s'est déroulée cet après-midi festive. La troupe de Capoeira « ATUAL CAPOEIRA », qui nous a fait des démonstrations tout au long de la promenade, nous a d'abord emmené dans l'enceinte de l'école où les enfants et leurs instituteurs avaient préparé une chanson.

Puis elle nous a dirigé vers le jardin des associations où l'orchestre d'harmonie nous attendait pour un mini-concert sur quelques airs brésiliens.

Un petit tour par la salle du conseil pour voir l'exposition d'instruments de musique, et pour finir, direction le foyer pour le conte « Jabuti et le mystère des fruits magiques », présenté par le « Collectif de la Falaise » (qui a beaucoup plu, surtout aux enfants), le spectacle des bénévoles où comme d'habitude les associations de la commune ainsi que Myriam et toute son équipe se sont surpassées (tant par la décoration que par les danses).

Pour terminer cet après-midi, un apéritif a été offert par la Municipalité avec deux danseuses brésiliennes pour des démonstrations (plumes et paillettes étaient au rendez-vous !!!)

Un grand merci à tous les participants



CEREMONIE DE COMMÉMORATION DU 8 MAI

Berson s'est mobilisée pour commémorer le 70ème anniversaire de la capitulation allemande du 8 mai 1945. Après le passage au monument aux morts pour le dépôt de gerbes, les enfants de l'école ont également participé à cette cérémonie en déposant bouquets et fleurs. Une centaine de personnes s'est retrouvée à la salle des fêtes pour écouter les discours prononcés par Monsieur le Maire et Monsieur Guttierrez. L'Harmonie de Berson a joué quelques morceaux choisis avant le traditionnel vin d'honneur.



MARATHON DES VINS DE BLAYE DU 9 MAI 2015 12EME EDITION



De bon matin ce samedi 9 mai 2015, une cinquantaine de bénévoles s'est retrouvée devant la mairie, pour préparer l'aménagement du parcours du marathon dans le centre du bourg. C'est dans la bonne humeur générale que tout ce petit monde a œuvré pour rendre hommage à ces sportifs émérites. Pas de stress car depuis le 1er marathon, une bonne équipe qui tous les ans intègre de nouveaux

volontaires, gère cet événement de main de maître.

Dès 9 h, le chapiteau de l'Harmonie de Berson monté, les gilets jaunes et les panneaux de signalisation distribués, il est temps de prendre un petit café avec quelques viennoiseries. Tout est prêt ; juste une dernière chose

JOURNEE OPERATION « NATURE PROPRE »

Le samedi 30 mai 2015 a eu lieu la 4ème édition de la journée du développement durable « Nature Propre ».

Une dizaine de chasseurs, plusieurs membres du conseil municipal ainsi que notre Maire, ont participé au ramassage des ordures (plastiques, verre etc...).

Cette année, nous avons constaté une nette amélioration et beaucoup moins de déchets sauvages. Une seule remorque a suffi, très encourageant pour l'avenir, avec une propreté positive sur la commune de Berson.

C'est autour d'un buffet que nous avons terminé cette manifestation, le tout dans une ambiance chaleureuse.

La nature est si belle...
Il est bien dommage d'y trouver tout cela ...

TOUS A VELO

Cette année, pour la 14ème édition de la désormais traditionnelle fête du vélo en pays Blayais, ce n'est pas moins de 180 participants qui se rassemblent en ce beau samedi matin devant la salle des fêtes de Berson.

Mais pour bien démarrer la journée et accumuler l'énergie nécessaire pour affronter les côtes Blayais, il est nécessaire de faire un petit détour par la table installée devant la porte de la salle des fêtes, où les organisateurs et bénévoles Bersonnais servent « la pédaline » et autres rafraîchissements.

Parmi les participants, la plupart ont suivi les recommandations de l'organisation et sont déguisés ou arborent le bleu, couleur officielle de la fête du vélo. Les personnes déguisées n'ont pas manqué d'imagination ni d'originalité et les couleurs sont chatoyantes, tout comme certaines montures (vélo vintage et autre rosalie...).

Parmi les enfants, certains sont autonomes, d'autres sont reliés au vélo parental, d'autres enfin, les plus petits sont confortablement installés dans une carriole tractée par le vélo de leurs parents. Dans cet équipage hétéroclite, nous ne passons pas inaperçus aux carrefours et aux traversées des routes !

Nous traversons ainsi le Bourg de Berson et rejoignons par des chemins escarpés la commune de Cars. Nous pouvons apprécier la beauté des paysages.

à faire, la photo traditionnelle des bénévoles et tout le monde s'éparpille afin de regagner pour les uns, les carrefours à sécuriser et pour les autres, les lieux de ravitaillement.

La caravane publicitaire est passée et les premiers marathoniens sont déjà là : encouragements nourris pour ces athlètes qui viennent de finir les premiers 10 kms. A partir de ce moment un flot ininterrompu de coureurs déguisés, bariolés, heureux d'être là profitant du moment « douloureux » mais le plus dur est fait : Berson étant sur les hauteurs, cela ne peut que descendre jusqu' à l'arrivée !!!

Une ovation toute particulière est adressée à tous les participants Bersonnais.

Le défilé s'étire et nous encourageons les derniers qui souffrent davantage mais gardent le sourire, ils ont pris du retard mais ils font honneur à nos vins blayais et s'arrêtent souvent pour s'hydrater. La matinée se termine, nous avons la chance à Berson de pouvoir animer cette manifestation avec nos musiciens de l'Harmonie. Rendez-vous au foyer pour prendre l'apéritif et nous nous retrouvons au repas de fin de marathon, avec la satisfaction d'avoir réussi notre mission.



1ère étape de notre périple, une halte dans la cour de l'école de Cars, ou nous savourons une excellente salade en entrée et pouvons nous rafraichir et déguster quelques gorgées (rosé ou rouge) du nectar Blayais. Les batteries rechargées, nous enfourchons nos bécanes pour nous diriger vers Saint Paul.

Après quelques crevaisons et chaîne sautée...mais nous savons attendre les retardataires nous arrivons assoiffés à notre 3ème destination. Nous posons les vélos et nos fesses sous les magnifiques peupliers Saint-Paulais, et continuons nos agapes dans une joyeuse ambiance.

Difficile dans ces conditions de se motiver pour repartir, mais l'après-midi est déjà bien avancée et nous devons rejoindre au plus vite notre destination finale, Saint Martin-Lacaussade où nous attend le fromage, le dessert et le café. Une ambiance musicale permet aux moins fatigués d'effectuer quelques pas de danse.

Après une belle journée sportive et quelque 25 kilomètres de tours de roues, il est temps pour chacun d'entre nous de rejoindre ses pénates, les plus courageux repartent à bicyclette.



Nous remercions vivement les organisateurs et les bénévoles pour cette journée, sans oublier la maréchaussée qui est venue le matin pour nous aider à traverser les routes les plus dangereuses.

A VOS AGENDAS

RANDONNÉE PEDESTRE

Une randonnée pédestre est organisée sur le territoire de la commune le Mardi 28 Juillet 2015. Rendez-vous devant le Foyer Rural à 9 heures.

DEFI SPORT

Le défi sport aura lieu le Dimanche 13 Septembre 2015.

Comme chaque année, tout sera mis en œuvre pour vous offrir une journée sportive agréable et joyeuse.

La municipalité profitera de cette conviviale journée pour inviter, accueillir et rencontrer les nouveaux arrivants de la commune.

RETENEZ la date du 13 SEPTEMBRE 2015 et venez nombreux ...

JOURNEES EUROPEENNES DU PATRIMOINE

La commune de Berson s'est inscrite à la 32ème édition des Journées européennes qui se déroulera les 19 et 20 septembre 2015.

Cette manifestation, déclinée sous le thème « Le Patrimoine du XXIe siècle, une histoire d'avenir », nous permettra de découvrir ou redécouvrir notre magnifique église Saint Saturnin du 12ème et 13ème siècle, avec son portail Saintongeais.

Suite à des pannes successives sur le tracteur de la commune, la municipalité a dû louer dans l'urgence, du matériel de remplacement, Ceci afin de poursuivre le fauchage de nos routes.



Quelques quartiers se sont retrouvés pour la « Fête des Voisins ».

PROJET D'ACCESSIBILITE POUR TOUS.

La Loi n° 2005-102 du 11 février 2005 « Pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées » donnait pour obligation aux propriétaires d'Établissements Recevant du Public (ERP) de rendre leurs bâtiments accessibles aux personnes handicapées à l'échéance du 1er Janvier 2015.

I – Le PAVE

C'est le Plan de mise en Accessibilité de la Voirie (qui comprend la partie piétonne) et d'aménagement des Espaces publics.

C'est un état des lieux. C'est le Maire qui le réalise, il est approuvé par délibération du conseil municipal. Il tient compte des dispositions du Plan local d'urbanisme existant. Il indique les dispositions susceptibles de rendre accessible aux personnes handicapées et aux personnes à mobilité réduites l'ensemble des circulations piétonnes et des aires de stationnement automobile situées sur la commune. Il mentionne les propositions utiles de nature à améliorer les conditions d'accessibilité et les conditions et délais de réalisation des équipements et aménagements.

II – LES E.R.P

Ce sont les Etablissements qui Reçoivent du Public ; Tous les bâtiments, locaux et enceintes dans lesquels des personnes sont admises, soit librement, où dans lesquels sont tenues des réunions ouvertes sur invitation, payantes ou non.

Les ERP font l'objet d'un double classement afin de promouvoir les mesures de sécurité incendie. Ils sont classés par type en fonction de leur activité, et par catégorie en fonction du public qu'ils sont susceptibles de recevoir.

Aussi, pour se mettre en conformité, nous avons choisi un Cabinet Conseil pour les collectivités et a fait un diagnostic sur les bâtiments communaux.

RAYON D'ACTION

- Visiter, étudier, diagnostiquer, proposer et chiffrer des axes d'amélioration dans les domaines de la voirie et des bâtiments.

- Une visite de tout le patrimoine de Berson a été réalisée. Le diagnostic est sorti sous la forme de 4 documents et

portent sur :

- La mairie, l'école, la bibliothèque, l'ancienne mairie, le bâtiment des associations, la poste, la salle des fêtes... cette liste n'est pas exhaustive.

- Réfléchir aux ERP c'est avant tout se mettre à la place d'une personne présentant un handicap en particulier :

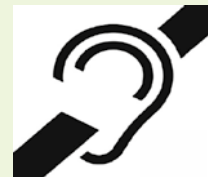
- Pour les accès, l'éclairage, la poussée des portes, le bruit.....

- Pour mener à bien ce projet, la loi a été assouplie mais chaque commune doit présenter son projet pour septembre 2015, avoir un planning de travaux et mise en place de jalons sur les 3 années à venir. (AD'AP)

- Ce diagnostic a été présenté dans ses grandes lignes en conseil municipal. Ce qui a été entériné pour 2015, à la demande de la commission, mais également en attente depuis plus d'un an, ce sont les travaux des toilettes de l'école.

- Un plan réalisé lors du diagnostic peut servir de base mais Monsieur le Maire a pris l'initiative et a signé un contrat avec M. Swaenepoel (Architecte) pour la préparation, l'élaboration et le suivi des dossiers concernant le handicap dans les locaux communaux, car il ne faut pas perdre de vue que notre église est classée et il nous faut l'aval des Bâtiments de France.

- De plus, l'embellissement de la commune doit être une réflexion menée conjointement avec toutes ces améliorations car il est inutile et coûteux d'avoir à faire et refaire.



L'INSECURITE ROUTIERE

Statistiques sur les accidents des 4 premiers mois 2015 en Gironde :

- 16 tués (- 20%)

- 563 blessés (+ 0.9 %)

Les causes principales de tués : en premier la vitesse puis l'alcool et enfin le refus de priorité.

Tués par tranche d'âge :

18 – 25 ans : 30 %

46 – 55 ans : 25 %

56 – 65 ans : 20 %

Autres : 25 %

Tués par catégorie de véhicules :

Motos : 25 %

Autos : 55 %

Autres : 20 %

Les motocyclistes sont les plus lourdement touchés par rapport au pourcentage de motos circulantes.

INFORMATIONS : Les conducteurs peuvent accéder à leur solde de points via le site sécurisé : <https://www.telepoints.info>

Des stages sont régulièrement organisés à proximité de Berson.



INFOS ADMINISTRATIVES

RECRUTEMENT D'AGENTS RECENSEURS

La Ville va recruter des candidats concernant le recensement de population de 2016. Ce recensement de population se déroulera en janvier et février 2016.

Afin de mener à bien les missions prévues dans les meilleures conditions possibles, les candidats doivent être ordonnés, méthodiques, courtois, bienveillants, discrets et patients.

Les personnes intéressées, possédant au moins le baccalauréat, peuvent adresser leur candidature, accompagnée d'un curriculum vitae, à la Mairie, à l'attention de Monsieur le Maire ou Madame la Directrice Générale des Services, avant le 9 Octobre 2015 dernier délai.

Les personnes sélectionnées seront convoquées à un entretien au cours du 4ème trimestre 2015.

EMBELLISSEMENT DE LA COMMUNE

Dans le cadre de l'embellissement de notre commune et de ses hameaux, la municipalité souhaite mettre en avant l'activité principale du secteur qui est l'activité viticole, en décorant les rues et/ou ses hameaux avec des barriques fleuries.

Dans ce but, la municipalité de Berson recherche des barriques réformées.

Si vous en possédez ou connaissez quelqu'un qui en possède et souhaitez en faire don, n'hésitez pas à contacter la Mairie au 05.57.64.35.04

Si suffisamment de barriques sont récoltées, la municipalité souhaite ensuite lancer un concours (ouvert à tous : individuel, groupe de personnes, associations,)

Ainsi si vous avez du temps et souhaitez exploiter votre créativité, embellir les rues de la commune et/ou de votre hameau en fabriquant des décorations fleuries avec des barriques, n'hésitez pas inscrivez-vous!!

Dans tous les cas, demande de renseignement, don, inscription

Vous pouvez contacter la mairie au 05.57.64.35.04.



SERVICE EDUCATION

INSCRIPTIONS SCOLAIRES 2015/2016

Vous pouvez inscrire votre (vos) enfant(s) qui aura atteint l'âge d'inscription à la maternelle à la rentrée de septembre 2015, à la Mairie aux jours et horaires suivant :

- le lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 9 h à 11 h30 et 14 h à 17 h.

Pour cette inscription, vous voudrez bien vous munir des documents suivants :

- **le carnet de santé,**
- **le livret de famille (pour les parents divorcés, attestation du conjoint autorisant l'inscription de l'enfant à l'école de Berson),**
- **un justificatif de domicile de moins de trois mois (facture d'eau, EDF, téléphone...),**
- **la carte d'allocataire de Caisse d'allocations Familiales.**

L'inscription de votre enfant ou de vos enfants ne sera définitive qu'après réception des documents ci-dessus.

Le certificat d'inscription nécessaire à l'inscription définitive de votre enfant ou de vos enfants auprès du Directeur de l'Ecole, ne sera remis qu'à l'issue des démarches.

TEMPS D'ACTIVITES PERISCOLAIRES

Les enfants continuent à participer à plusieurs ateliers tels que les jeux de sociétés (jeux de hasard et de stratégie), les sports collectifs, et grâce à des ateliers amusants, les enfants vont découvrir la forêt et celle-ci n'aura plus de secret pour eux.

MODIFICATIONS DE DIVERS TARIFS AU 1ER SEPTEMBRE 2015 :

Restaurant Scolaire	
Maternelle	2,55 €
Primaire	2,55 €
Adulte	4,70 €
Occasionnel	3,40 €

Garderie	
Matin	1 €
Midi et Soir (à la demi-heure)	0,60 €

Transport Scolaire : 120 €

Temps d'Activités Périscolaires : **Gratuit**

BIBLIOTHEQUE

BIBLIOLIVRE (SERVICE A DOMICILE)

Une fois par mois, 11 personnes empruntent des livres par le biais de ce service.

PRETS

8040 livres ont été empruntés à la bibliothèque (720 livres adultes et 7320 livres enfants) en 2014.

ACTIVITES A LA BIBLIOTHEQUE

ACCUEIL DE CLASSES

Chaque classe est accueillie durant ½ heure environ à la bibliothèque :
-les primaires pour échange de livre
-les classes maternelles et la classe de CP pour échange de livres et lecture de contes
1 fois par semaine.



ATELIER NOUNOUS

Depuis début 2015 est mis en place un atelier nounous. 4 nounous se sont inscrites au service et viennent avec inscription au préalable le mardi matin avec les tout-petits qu'elles ont en garde, soit 10 tout-petits. Il leur est proposé des lectures d'histoires avec du matériel (kamishibai, tapis de contes (photo)), ou tout simplement des petits livres à toucher, avec un fond musical de comptines.

ECHANGE LIVRES BDP (BIBLIOTHEQUE DE PRET)

Tous les 2 mois, environ 200 livres sont échangés à la BDP dont le relais se trouve à Peujard.

ACTIVITES TAP

Le programme des temps d'Activités Périscolaires se poursuit, avec un thème mensuel, lié au thème d'animation et d'exposition à la bibliothèque.

En janvier, le thème étant la Montagne, les enfants ont pu, après des recherches et de mûres réflexions, créer des panneaux relatant tout ce que l'on peut trouver à la montagne, selon les différentes saisons.

En février, le thème était l'amitié. Ils ont créé une carte avec un petit message d'amitié, et l'ont offerte à la personne de leur choix.

En mars, le thème était la fête des grands-parents. Ils ont fabriqué un marque page personnalisé, avec leur photo en forme de cœur, et l'ont offerte à un de leur grands-parents de leur choix.

En avril, le thème du lapin de Pâques. Les tout petits de maternelle ont fabriqué un masque représentant une tête de lapin. Les maternelles de moyennes sections ont quant à elles réalisé un lapin articulé. Le groupe de primaire a réalisé une sorte de panier, avec une tête de lapin peinte. En mai, pour la fête des parents, il a confectionné un cadre avec leur portrait au fusain.

ASSOCIATION recycl'livres

Cette association propose de venir récupérer des livres dont vous vous souhaitez vous séparer. Contacter la Bibliothèque pour plus de renseignements.

LISTE DES ASSISTANTES MATERNELLES

Capacité
d'Accueil

ALIZON Corinne	Lieu-dit Barbefer	05.57.64.38.14	3
ASENSIO Céline	3, Les Hivers	05.57.64.25.32	4
BOULANT Chrystelle	7, Montignac	06.08.53.07.87	3
BOURGET Nadia	33, Berthenon Ouest	06.63.09.32.60	3
CRABANAT Micheline	7, les Joncs	05.57.32.83.89	4
DARJOUR Annie	18, rue la Cabane	05.57.64.24.32	3
HENRY (DENEPOUX) Isabelle	5 Bis Estève	05.57.68.96.34	4
HERCOUET Sylvie	3, Champ de la Croix	05.57.64.36.78	4
NOBLE Stéphanie	1 bis, avenue de Maurisset	06.20.94.40.61	4
POUZOU Jessica	6 bis, Rue du Stade (Rés.n°2 Lot. du Stade)	05.57.32.51.10	4
POUX Carole	20, Barbefer	06.24.73.82.23	3
PRIOLEAU Nathalie	7, La Croix Blanche	05.57.64.38.79	4
SOUMILLON Suzanne	3, Barbefer	06.72.11.97.91	4

JURES D'ASSISES ET CITOYENS ASSESSEURS POUR 2016

Les personnes tirées au sort pour figurer sur la liste préparatoire de l'année 2016 des jurés d'Assises sont :

- M. SAURA Michel
- M. GIRAUDEAU Eddy
- Mme HOSTIN ép MOLES Josette

PRET A TAUX ZERO (PTZ)

Depuis le 1er Janvier 2015, le prêt à taux zéro (PTZ) est désormais accessible aux particuliers pour l'acquisition d'un logement à réhabiliter.

Afin de bénéficier de ce PTZ, l'opération d'acquisition du logement ancien doit être réalisée par un primo-accédant et s'accompagner de travaux d'amélioration dont le coût

est au moins égal à 25 % du coût total de l'opération. Les conditions financières sont aussi avantageuses que pour une opération de construction neuve.

Vous trouverez sur le site du Ministère du logement, de l'égalité des territoires et de la ruralité, l'ensemble des éléments techniques relatifs à ce dispositif :

www.territoires.gouv.fr

Nouveaux tarifs de location du Foyer Rural à partir du 1er Janvier 2016



FOYER RURAL

Habitants de la commune	
1 jour	130,00€
2 jours	190,00€
Jour supplémentaire	60,00€

Habitants hors commune	
1 jour	300,00€
2 jours	450,00€
Jour supplémentaire	60,00€

La climatisation restera à 30 € par jour ainsi que les tables rondes à 30 € par jour.







VIE SPORTIVE ET CULTURELLE

CERCLE DE L'AMITIE

Le cercle de l'amitié compte toujours autant d'adhérents que les autres années. Merci à vous tous d'être toujours parmi nous et nous sommes très heureux de faire vivre pour vous cette association.

Mai : en route pour les îles Baléares avec 26 personnes, accompagnées par Jacqueline et Janine qui sont toutes les deux organisatrices pour la dernière fois, elles passeront le flambeau à Véronique pour l'année 2016.

Juin : nous allons à la Popote à St Christoly de Blaye pour une journée de détente.

Juillet : notre repas de fin de saison avec une surprise du bureau.

Septembre : belle sortie à l'île d'Oléron à ne pas manquer car beaucoup de choses sont prévues pour vous faire passer un agréable moment.

Dimanche 4 Octobre à 12 h 30 repas sur le thème de l'Italie ouvert à tout le monde, venez nombreux on vous attend.

Novembre : activités et repas de détente.

Décembre : idem, plus une sortie à Pleine Selve à l'auberge St Christophe pour une cuisine subtilement élaborée, des hôtes souriants, cabaret transformiste, voilà notre

programme du second semestre.

Avant de vous quitter nous apprenons la disparition de M. CORONAS Christian, son sourire nous manquera beaucoup, son dynamisme aussi car il était toujours présent sur la piste, il adorait danser, une pensée pour son épouse Nicole et sa famille, nous sommes de tout cœur avec eux.



Merci à Jacqueline d'avoir mené ce voyage d'une main de maître

GYMNASTIQUE BERSONNAISE

La saison qui se termine, a cette année encore enregistré une bonne progression de nos effectifs ; puisque de 63 adhérents nous sommes passés à 76 ; répartis sur nos 5 cours hebdomadaires.

Cette progression a été particulièrement sensible sur les cours de gym douce et atelier prévention des chutes (équilibre). Chaque séance qui rassemble une quinzaine de participants permet de renforcer votre musculature, entretenir vos articulations, conserver votre équilibre, bref, rester en forme quelque soit votre âge, ou votre condition physique. Venez nous rejoindre au foyer rural pour participer dans la convivialité, à ces séances de remise en forme en douceur.

GYM DOUCE:

Lundi 16h à 17h

Mercredi 9h à 10h

EQUILIBRE

Mardi 9h15 à 10h15

Les cours de gym dynamique (Abdos fessiers, step, etc)

Lundi 19h30 à 20h30

Jeudi 19h45 à 20h45



Cathy vous propose également un atelier Mémoire le Mercredi de 10h à 12h.

Au mois d'Avril, nous avons en outre, organisé, avec la collaboration du Comité Départemental et du club de St Aubin, une initiation à la marche nordique qui a rassemblé, dans la bonne humeur, une trentaine de participants.

Renseignements :

05.57.64.33.61. Ou 05.57.64.36.68.

A.C.C.A

Nouveau Bureau de l'ACCA de BERSON
Président: Monsieur René POISSON
Vice-président: Monsieur Gérard MEMPHIS
Secrétaire: Monsieur Christian SIMON
Trésorier: Monsieur Christian CORONAS
(décédé le 14 Mai 2015)
Secrétaire Adjoint: Monsieur Jean-Pierre THOMAS
Trésorier Adjoint: Monsieur Pierre PELABARRERE
Membres: Monsieur Florent QUERION
Monsieur Ludovic HERCOUET
Monsieur Jean-Pierre MAUVILLAIN
Monsieur Claude CHARBONNIER

Suite à une prolifération importante sur la commune, l'ACCA a dû organiser plusieurs battues aux sangliers.
Le 4 Avril, Une soirée choucroute a été organisée par l'ACCA. Le repas dansant s'est déroulé dans une

A.R.I.E.B



Samedi 30 mai 2015, l'A.R.I.E.B organisait son concert annuel dans notre église Saint-Saturnin. Quelques mots du président pour remercier les amis de l'association toujours fidèles à cette soirée et présenter

ORCHESTRE D'HARMONIE

L'Assemblée générale de l'Association s'est déroulée le samedi 31 janvier à BERSON. Corinne FRUNAUD a été reconduite à la direction et Laurent THOMAS, à la présidence.

Le 6 février a eu lieu l'audition des élèves de l'école de musique au foyer rural de PLASSAC. Les classes de flûte, clarinette, saxophone, trompette, batterie, violon, guitare et piano se sont présentées. Les élèves et leurs professeurs ont été chaleureusement félicités. Le 12 avril, l'orchestre a joué quelques airs brésiliens lors de la Promenade Musicale à BERSON.

Le 18 avril, l'association a reçu l'Orchestre d'Harmonie de LISTRAC dirigé par Hervé SALVANET et Vivien ESCUDERO. Dans l'après-midi les médocains se sont promenés dans la citadelle avant de se restaurer à la salle des fêtes. A 20 h 30, les musiciens de BERSON ont joué leur programme sous la baguette de Corinne puis de Lisa DELPRAT pour deux morceaux chantés. Les

chaleureuse ambiance et animée par l'Orchestre Freddy Rothfuss.

L'ACCA en deuil

Le 14 mai, notre ami et trésorier de la chasse Monsieur Christian CORONAS, nous a quitté. Toujours dévoué et présent dans notre association, Christian tu nous manqueras beaucoup.



les travaux réalisés cette année.

L'Orchestre d'Harmonie débute le concert comme tous les ans, ils jouent pour leur plaisir et notre plus grande satisfaction, généreusement et avec talent.

Les deux derniers morceaux dirigés par une toute jeune chef d'orchestre, ont accompagné deux jeunes chanteuses qui exécutèrent « My Way et The Rose », leur interprétation enthousiasme le public.

C'est le quintette « Côtes et cuivres » qui assure la seconde partie. Cet ensemble a déjà été apprécié l'an dernier, mais on ne se lasse pas d'une si belle musique. Leurs cuivres ont à nouveau fait vibrer les voûtes de notre église pour notre plus grand plaisir.

Ce fut une belle soirée qui s'est terminée dans la convivialité autour du verre l'amitié.



musiciens de LISTRAC ont interprété des œuvres variées telles que le fantôme de l'opéra ou un medley de Johnny Hallyday.

Le 8 mai l'orchestre a mis en musique la cérémonie commémorative de la victoire de 1945.

Le 9 mai, les marathoniens des premières côtes de BLAYE ont été encouragés par les musiciens.

Le 30 mai, l'A.R.I.E.B organisait son concert annuel à l'église de BERSON. L'orchestre d'Harmonie a assuré la première partie.

Les membres de l'association félicitent tous les élèves pour leurs bons résultats aux examens.

L'Harmonie fêtera Sainte Cécile, patronne des musiciens, les 23 et 24 Janvier 2016. L'entrée est gratuite. Venez nombreux soutenir vos musiciens !

2CV – CLUB DES REMPARTS

2 CV Club des Remparts 6- 7 et 8 mars 2015.

Par une journée estivale, s'est déroulée à Reignac en Haute Gironde la seizième rencontre du 2 CV Club des Remparts. Les premiers participants sont arrivés le vendredi après-midi, histoire de ne pas monter la tente de nuit.

Toute la soirée, un parfum de retrouvailles plane sur les lieux et les conversations s'organisent entre la buvette et les voitures qui se garent une à une dans la prairie.

Bien que la météo exceptionnelle ait incité quelques habitués à prendre la direction des plages et des stations de ski pour profiter des derniers jours des vacances scolaires, le plateau s'annonce prometteur. 2 CV, Dyane, Acadiane, AK 400, Ami, customs des années 80, AZAM, AZ, AZL. Pour la Méhari, seul Jean Marc est venu du Lot avec son originale Donk Style escorté par son frère Ben-J en Ami 6 berline.

Les discussions se poursuivront tard dans la nuit comme de coutume, c'est le premier vrai rassemblement de l'année dans le grand Sud-Ouest et ça fait longtemps que l'on ne s'est pas vu !

Le samedi matin un petit déjeuner réparateur est servi tandis que les nouveaux arrivants se rangent les uns à côté des autres attirant ça-et-là de petits attroupements détaillant et commentant l'année, le modèle, l'accessoire... C'est également l'occasion de faire la connaissance du propriétaire quand celui-ci n'est pas un habitué des lieux. Cette année encore, pas mal de « 6 Volts », de plus en plus de « Deuchiste » mettent un point d'honneur à aligner les kilomètres avec les modèles des années 50 et 60, le 425 cc a visiblement de plus en plus d'adeptes.

Ainsi, nos chères grand-mères avaient fait la route depuis, l'Allier, l'Indre, les Pyrénées, la Touraine, le Poitou, le Lot et Garonne, le Berry, les Charentes, et bien sur la Gironde !... une belle performance quand on sait ce que représente rouler de nuit et parfois sous la pluie avec une six volts !! On ne s'ennuie pas quand on est en bonne compagnie et il est déjà midi, les pique-niques sortent des coffres et tout le monde s'installe au soleil pour se restaurer afin d'être prêt pour le départ du rallye à 14h.

C'est alors près de quatre-vingts « Deuchistes » qui prennent la route pour un rallye promenade à l'humeur bucolique à travers les forêts et le vignoble environnant. Pour savoir si nos amis ont gardés leur âme d'enfant, des



blagues « Carambar » sont disséminées sur le parcours ainsi que quelques énigmes histoire de faire fonctionner les méninges... et les jambes, car il faut descendre de la voiture pour les lire, vu le temps magnifique, personne ne s'est fait prier !

En fin de rallye, la traditionnelle dégustation se déroule au Château Les Bertrands sur la commune même de Reignac, tout proche du lieu de la rencontre. Nicole et Jean-Pierre Dubois accueillent tous nos amis dans la cour du château devenue bien vite trop petite pour le nombre de voitures. A la fin de cette agréable pause bien méritée en ce bel après-midi ensoleillé, de certains chargent les coffres de souvenirs à déguster jusqu'à en faire toucher les bavettes par terre !!

De retour sur le lieu de la rencontre, après l'apéro, tout le monde se retrouve autour des barbecues pour une soirée cool comme on les aime.

La nuit se poursuit comme d'habitude dans d'interminables discussions autour d'un verre et dans de franches rigolades.

Le dimanche, après le petit déjeuner, un petit tour à la brocante du village est de rigueur histoire de chiner quelques bricoles avant de ranger tranquillement le matériel de camping dans les voitures en prévision du départ de l'après-midi.

A midi, tout le monde est récompensé par de très beaux lots offerts par les fidèles partenaires et chacun pique-nique tranquillement avant de prendre la route.

Le 2 CV Club des Remparts tient à remercier ici les municipalités de Berson, de Cartelègue et de Reignac ainsi que la Maison du vin des Blaye Côtes de Bordeaux et le Château Les Bertrands pour leur fidèle et indispensable participation.

Rendez-vous les 11-12 et 13 mars 2016 pour de nouvelles aventures sous le ciel girondin !

COMITE DES FETES

VIDE-GRENIERS

Grosse affluence pour ce premier vide grenier de l'année à Berson. Cet événement traditionnel s'est déroulé sous un chaud soleil de printemps, ce dimanche 10 mai 2015. De nombreuses personnes s'étaient installées pour la journée avec la ferme intention d'échanger des objets divers pouvant faire le bonheur de chineurs amateurs contre quelques pièces de monnaie.

Après un apéritif offert pour les organisateurs, il était possible de se restaurer sur place. Rendez-vous a été pris pour le 15 août, prochain moment important de la commune avec sa fête foraine et son 2ème vide grenier.

FETE LOCALE DU 14 AU 17 AOUT

Manège, restauration, buvette pendant quatre jours et ses animations gratuites.

Vendredi 14 Août : Pique-nique géant avec DJ

Samedi 15 Août : Vide-greniers (attention place limitée et

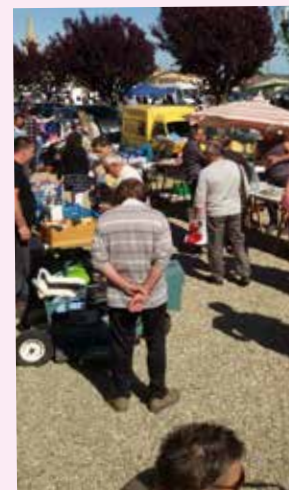
pour une meilleure organisation, inscrivez- vous avant le 10 août)
Soirée Karaoké

Dimanche 16 août : Concours de Belote, Course Cycliste et Soirée Concert avec Chris Anderson

Lundi 17 Août : Soirée Mousse et Feu d'artifice

Une soirée Théâtre sera également organisée le samedi 10 octobre avec la troupe du « Grain de Sel ».

Merci à tous pour votre présence lors de nos manifestations.



JEUNESSE SPORTIVE BERSONNAISE

Voilà une saison se termine....mais la Jeunesse Sportive Bersonnaise est déjà passée à la saison 2015/2016.

En effet, l'année 2014/2015 prend fin avec de nombreuses satisfactions sur le plan sportif, concernant l'école de football. Les U15, sous la conduite d'Eric ANTOINE et Cyril RICHET sont champions du district en promotion d'honneur. Les U13 sont sortis vainqueur de leur poule en championnat district et se sont inclinés en finale de leur championnat qu'ils finissent donc 2ème. Les autres catégories de football animation se sont extrêmement bien comportées tout au long de l'année tant sur le plan sportif que de l'état d'esprit.

En termes d'animations les jeunes de la JS Bersonnaise ont pu avoir la joie d'être ramasseurs de balle au stade Lescure, de faire une entrée avec les joueurs des Girondins de Bordeaux, de participer à un challenge sur la pelouse du parc Lescure à Bordeaux, et surtout, souvenir inoubliable, d'assister au premier match au grand stade de Bordeaux.

Les dirigeants de la JS Bersonnaise remercient tous les éducateurs bénévoles du club. Le club a permis à 6 d'entre eux de suivre une formation qualifiante et diplômante.

Au niveau séniors, les résultats ont été plus mitigés. Il s'agissait d'une saison de changement et de reconstruction. Pour la saison 2015/2016 la JS Bersonnaise prépare un terrain d'entraînement au lieu-dit Berthenon. Ce terrain n'est pas destiné à recevoir des compétitions officielles. Il permettra d'alléger en semaine l'utilisation du terrain municipal et de réduire ainsi ses coûts d'entretien. Ce nouveau terrain « Berson Arena Stadium » est entièrement réalisé par les bénévoles en partie sur les finances du club, et de quelques sponsors. Nous remercions le Conseil

Municipal de son appui financier, moral et technique. Cet investissement a été rendu nécessaire car l'école de football ne cesse de se développer conformément au projet pluriannuel du club.

Ainsi, en 2015/2016 toutes les catégories de jeunes seront représentées (U18 : né(e) en 1998, 1999, 2000 ; U15 né(e) en 2001 et 2002 ; U13 né(e) : 2003 et 2004, U11 né(e) : 2005 et 2006, U9 né(e) : 2007 et 2008, U7 né(e) : 2009 et 2010). Naturellement, nous sommes ouverts à de nouveaux arrivants. La commune de Berson étant la seule à soutenir le club, les enfants de la commune sont donc accueillis en priorité et bénéficient d'un tarif privilégié.

Pour tous renseignements et inscriptions sur l'école de foot appeler David DE OLIVEIRA 06.26.26.79.54.

À l'image de la commune, la Jeunesse Sportive Bersonnaise se veut conviviale, familiale et sportive. Notre club est naturellement ouvert à toutes les bonnes volontés.

Nous vous attendons nombreux autour des terrains, afin d'encourager votre club, votre ville....allez les rouges et blancs !!!

Retrouvez toutes les informations sur le club, et notamment le programme des rencontres, les animations, les festivités en vous rendant sur :

- Le site internet du club : <http://www.footballclub33.com/> ou tapez « Foot berson » dans votre moteur de recherche,

- La page facebook du club : <https://www.facebook.com/groups/192548250794365/> ou tapez « jeunesse sportive bersonnaise » dans la recherche facebook et demandez à être invité au groupe.



F.C.P.E

De nouveau cette année, la FCPE était présente pour les enfants et les parents de l'école. C'est grâce à une équipe soudée, motivée et dynamique que nous avons mené à bien nos nombreux projets.

Petit rappel :

- Mobilisation contre le non remplacement des enseignants absents (janvier 2015),
- Participation au conseil d'école du 5 février 2015,
- Aide à l'organisation du loto de l'école le 6 mars 2015,
- Organisation d'un après-midi récréatif le mercredi 25 mars (52 enfants inscrits et sont repartis avec leur création),
- Participation à la promenade musicale du dimanche 12 avril 2015,
- Bourse aux vêtements printemps/été (13 au 16 mai 2015),
- Les traditionnelles boums pour les enfants : mercredi 27 mai 2015 pour les grands et le mercredi 10 juin pour les maternelles,
- Une chasse aux trésors mercredi 1er juillet 2015 pour clore cette année scolaire.

Chaque bénéfice nous permet d'investir dans de nouveaux projets et nous ne manquons pas d'idées pour la prochaine année scolaire ! Si vous souhaitez nous rejoindre, rendez-vous à notre prochaine assemblée générale prévue en septembre 2015.

En plus de nos animations, nous sommes aussi présents auprès des parents, des enseignants et de la mairie. N'hésitez pas à nous contacter soit par mail fcpeberson@gmail.com ou par courrier (boîte aux lettres de l'école). Vous pouvez aussi nous retrouver sur le site de l'école (E.E.P.U Berson) ou sur Facebook FCPE Berson.



USEP

Remerciements P'tit Tour en Blayais

Madame LABELLE, au nom du Comité Départemental de l'USEP Gironde, remercie Monsieur le Maire et le Conseil Municipal, d'avoir facilité la réalisation du P'tit Tour USEP à vélo qui s'est déroulé jeudi 28 Mai 2015 sur le territoire de la commune et les communes voisines.

Grâce à ce soutien, les 790 élèves des écoles publiques de la Gironde, soit 35 classes dont 15 du secteur, ont tous franchi la ligne d'arrivée au pied de la citadelle, sans encombre.

Accompagnés de leurs enseignants et de parents-accompagnateurs formés, ils ont pu découvrir les magnifiques paysages du Blayais sous un soleil radieux.





VIE SCOLAIRE

CARNAVAL



SORTIES

Restaurant du Lycée de Blaye pour la classe de CM2



Lundi 18 mai, les élèves de CM2 ont pu découvrir le travail autour de la restauration (cuisine et service). Ils ont mis la main à la pâte afin de réaliser un repas aquitain. Un grand merci à l'équipe du lycée hôtelier de Blaye pour leur accueil et leur générosité. Les enfants ont beaucoup apprécié ce moment de partage qui contribuera également à leur séjour scolaire.

Opéra et musée pour les CP

Le lundi 30 mars 2015, nous avons fait une sortie avec la classe de CE1. Nous sommes partis en bus de l'école de Berson. Le matin, nous sommes allés au Rocher Palmer pour écouter l'opéra Carmen. Le chef d'orchestre a présenté les trois familles d'instruments : les vents, les cordes et les percussions. Ensuite, nous avons pique-niqué. L'après-midi, nous sommes allés au musée d'Aquitaine

pour voir une exposition. Une dame qui s'appelait Sarah nous a présenté l'exposition sur les animaux.



Carmen

Lundi 23 mars, nous sommes allés à Bordeaux au théâtre Fémina pour écouter un concert de Carmen.

Petit goûter place Gambetta en arrivant pour pouvoir attendre le pique-nique.

Quand nous sommes arrivés dans le théâtre, il n'y avait personne sur scène. Puis les musiciens sont entrés les uns après les autres. Ils ont tous joué un petit air pour

que l'on entende bien le son de leurs instruments. Nous avons entendu Jérôme avec les trombones à coulisse. Ils ont joué un petit morceau de Stars Wars.

Une fois tous les musiciens en place, ils se sont accordés et ils ont ensuite joué des airs de Carmen que nous avons écouté en classe et que nous avons reconnus.

COMITE DE LECTURE

Les maternelles ont réalisé un objet pour l'exposition à la bibliothèque de Blaye.

Les deux classes sont allées visiter l'exposition et ont fait un jeu d'orientation dans la citadelle.



RENTREE SCOLAIRE

La rentrée scolaire 2015/2016 des élèves de maternelle et primaire est prévue Mardi 1er septembre 2015.

CALENDRIER DES VACANCES SCOLAIRES (sous réserve de changement)

VACANCES DE TOUSSAINT :

du vendredi 16 octobre 2015 après la classe au lundi 2 novembre 2015 au matin

VACANCES DE NOËL :

du vendredi 18 décembre 2015 après la classe au lundi 4 janvier 2016 au matin

VACANCES D'HIVER :

du vendredi 12 février 2016 après la classe au lundi 29 février 2016 au matin

VACANCES DE PRINTEMPS :

du vendredi 8 avril 2016 après la classe au lundi 25 avril 2016 au matin

DEBUT VACANCES D'ETE : mardi 5 juillet 2016 après la classe.

SELF-SERVICE

Le but de mise en place du self à la cantine a été largement atteint :

- Diminution significative du bruit,
- Enfants plus calmes lors du repas,
- Les enfants mangent à leurs rythmes avec un minimum de un quart d'heure à vingt minutes obligatoire à table,
- Nette diminution du gaspillage (moins de reste dans les assiettes) et moins de gaspillage de pain,
- Satisfaction des enfants et du personnel.



TRAVAUX A VENIR

REFECTION DES TOILETTES
EXTERIEURS



KERMESSE





SPORTIFS MERITANTS

Christelle GABRIEL et Paul Emmanuel BOULMÉ sont membres du Club « Amicale Laïque de Bourg sur Gironde », depuis déjà plusieurs années ils courent ensemble.

Christelle pratique depuis l'âge de 7 ans après une école d'athlétisme et Paul est venu la rejoindre depuis 2006. Leurs meilleures performances sur marathon sont de 3 h 06 sur le marathon de Blaye côtes de Bordeaux pour Christelle et de 3h 01 sur le marathon de Venise pour Paul.

Leur perception du marathon de Blaye :

Le marathon de Blaye est très difficile, ici on ne recherche pas la « perf », c'est plutôt un grand moment de convivialité qui reste toutefois une compétition. C'est un sport qui demande beaucoup de sacrifices. La préparation d'un marathon est d'environ 8 semaines. L'entraînement qui associe vitesse et endurance en alternance est réalisé 5 fois par semaine la séance vitesse 200 m à 1 km et la séance endurance qui se fait au temps ou distance par exemple 2 X 10 minutes avec une vitesse légèrement croissante ou 2 X 2000m.

Pour terminer la semaine, surtout le WE pour la disponibilité une petite endurance fondamentale de 2 à 3 h 00.

Nos deux athlètes ont chacun des métiers très prenants, ils sont respectivement médecin généraliste pour Christelle et œnologue pour Paul.

Encore toutes nos félicitations à nos champions qui sont très contents de vivre à Berson depuis deux ans, Berson qu'ils trouvent très dynamique et surtout au service de ses administrés.



Merci au magazine <http://www.runningmag.fr>



INFOS SERVICES

Recommandations pour la population

Votre santé est en danger lorsque la température extérieure est plus élevée que la température habituelle dans votre région. Elle peut entraîner des accidents graves et même mortels.

Le Plan National Canicule 2015 est composé de 4 niveaux, correspondant aux seuils de vigilance météorologique :

niveau 1 : veille saisonnière

niveau 2 : avertissement chaleur

niveau 3 : alerte canicule

niveau 4 : mobilisation maximale

Que doit faire la mairie :

Le Maire est tenu de mettre en place un registre destiné à inscrire les personnes âgées et les personnes en situation de handicap en faisant la demande, ou à la demande d'un tiers, à condition que la personne n'y soit pas opposée.

Le décret 2004-926 du 1er septembre 2004 fixant les modalités de recueil, de transmission et d'utilisation des données de ce registre, fixe 4 missions au Maire :

- Informer ses administrés de la mise en place du registre (affichage, journal municipal, presse, courrier...),
- Collecter les demandes d'inscriptions en veillant à ce que figurent les coordonnées du service intervenant à domicile, celles du médecin traitant et de la personne à prévenir en cas d'urgence,
- En assurer la conservation, la mise à jour et la confidentialité,
- Le communiquer au Préfet, à sa demande, en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence.

Pour toutes autres questions, un numéro d'information est disponible du 1er juin au 31 août de 8 h à 20 h, du lundi au samedi hors jours fériés.

0 800 06 66 66 CANICULE INFO SERVICE



PSYCHOLOGUE

Madame Christel MERINE, Psychologue clinicienne spécialisée dans la Psychologie de l'Enfance et de l'Adolescence a ouvert un cabinet de Psychologie sur la commune de BERSON au n° 7 lieu-dit « La Charonne », depuis janvier 2015. Les consultations sont sur rendez-vous au 06.95.06.25.08 et s'adressent aux enfants, adolescents et adultes.

SONIA COIFFURE

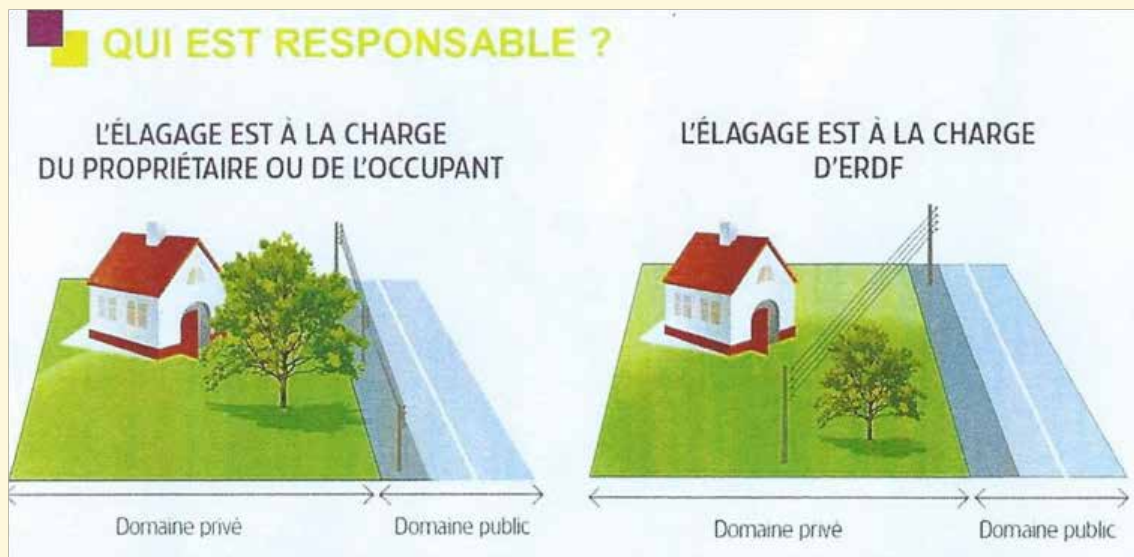
Pour améliorer votre bien-être « SONIA COIFFURE » vous propose une nouvelle gamme de produits cosmétiques naturel et minéral.

Venez la découvrir et l'essayer, nous serons là pour vous conseiller.



L'ÉLAGAGE : C'EST MA RESPONSABILITE.

-Je confie mon élagage a une entreprise spécialisée, c'est elle qui effectue les démarches administratives.
-J'effectue moi-même l'élagage et je respecte la réglementation en vigueur (demande de travaux et déclaration d'intention de commencement des travaux disponibles en mairie) et je suis les mesures de sécurité indiquées par ERDF. Je respecte les distances d'élagage. (une branche à proximité d'une ligne sous tension devient dangereuse à moins d'un mètre).



En tant que propriétaire, j'ai la responsabilité de l'élagage des branches qui surplombent le domaine public (trottoir, route, fossés...).

A savoir : lorsque la chute d'arbres occasionne des dégâts sur les lignes situées sur le domaine public, ERDF facture le montant de la réparation (en moyenne 6000 €).

Numéros d'urgence :

Eau (SAUR) : 05.81.31.85.01

Eaux Usées (Lyonnaise des Eaux) : 0 810 867 867

ERDF : 0 810 33 30 33

Choix du fournisseur d'énergie : cre.fr ou 01.44.50.41.00

le KIT

de réduction
des consommations d'eau

MAC EAU

Depuis le début d'année, la commune et le Syndicat des Eaux se sont inscrits dans une démarche pour économiser l'eau par apport de petit filtre limitant la pression ou de mousseur afin de limiter la consommation.

A ce jour 110 foyers sont venus à la mairie récupérer la pack « MAC EAU », ceci représente 15 % de Berson.

Faisons un effort et devenons le leader de la chasse au gaspi.



+ d'infos sur jeconomiseleau.org

Projet **MAC EAU**

Les partenaires du projet sont :



Avec le cofinancement de :



LES INCINERATIONS

Le demandeur doit obtenir une autorisation du maire, qui doit s'assurer du respect des règles suivantes :

- Absence de risque de gêne et d'insalubrité vis-à-vis du voisinage,
- Utilisation d'un dispositif clos, isolé du sol, muni d'un système d'évacuation et de filtration des fumées (incinérateur de jardin),
- Surveillance permanente de l'opération, jusqu'à l'extinction complète du foyer,
- Moyens d'extinction à proximité immédiate,
- Respect des périodes réglementées.

En application du code de l'environnement, il est recommandé de mettre en œuvre le plus souvent possible des pratiques visant à la valorisation des déchets verts : broyage, compostage,...

Les périodes d'incinération

Interdite du 15 mars au 30 avril et du 01 juillet au 30 septembre.

Autorisée du 1er mai au 30 juin et du 1er octobre au 14 mars, (sauf Arrêté Préfectoral d'interdiction). Demander une autorisation à la Mairie au service « Accueil Population ».

Toute incinération est interdite si le vent est à plus de 18 km/h ou pour les journées classées à risque « sévère », « très sévère », ou « exceptionnel ».

LES RESTOS DU CŒUR

CAMPAGNE D'ETE 2015

Horaires d'ouverture : le Mardi de 14 à 17 h et le Jeudi de 14 h à 17 h

9 Juin – 11 Juin – 23 Juin – 25 Juin – 7 Juillet – 9 Juillet – 18 Août – 20 Août – 1er Septembre – 3 Septembre
15 Septembre – 17 Septembre – 29 Septembre – 1er Octobre – 13 Octobre – 15 Octobre – 27 Octobre – 29 Octobre
10 Novembre et 12 Novembre.

FERMETURE DU 10 JUILLET AU 17 AOUT.

Les RESTOS DU CŒUR vous accueillent pour :

- L'aide alimentaire,
- L'aide à la personne,
- Le micro-crédit,
- Les vacances du cœur,
- Le Salon de coiffure (ouvert le mardi de 14 h à 17 h sur rendez-vous)

Contact : 05.57.42.84.54 ou 06.24.97.51.02

Clément PELLETIER a rejoint le service Urbanisme-Voiries depuis le 1er janvier dernier, Emilie NARBEBURU le service Population au 1er juillet en remplacement de Florence GOFRON qui quitte l'accueil de la Mairie pour un nouveau départ dans un autre département.

Nous leur souhaitons la bienvenue.



HISTORIQUE DE LA STATION DE POMPAGE ET DU CHATEAU D'EAU DE BERSON

La station d'eau potable et le château d'eau de Berson font partis du Syndicat Intercommunal des Eaux du Blayais qui assure la production et la distribution d'eau potable de 33 communes adhérentes en Haute Gironde.

La station de production d'eau potable est située au lieu-dit « La Charonne ». La station de Berson a été construite en 1972 par l'entreprise Degrémont et mise en service en 1973. La capacité de production en eau potable de la station est de 100 m³/h.

L'eau brute est prélevée dans la nappe souterraine de l'Eocène Centre au niveau du forage de Berson situé sur le site de la station. Ce forage réalisé en 1972 par la société Intrafor-Cofor a une profondeur de 163 mètres. L'eau brute prélevée au niveau du forage est ensuite traitée à la station. Les étapes de traitement de l'eau brute pour la rendre potable sont les suivantes :

- Déferrisation par pulvérisation de l'eau et filtration sur sable pour éliminer l'excédent de fer présent dans l'eau brute
- Reminéralisation et neutralisation par ajout de calcaire et de soude pour atteindre le pH d'équilibre de l'eau
- Désinfection au chlore gazeux pour éliminer la présence de bactéries et virus

L'eau traitée devenue potable est ensuite acheminée à l'aide de pompe depuis la station de production au château d'eau de Berson situé au lieu-dit « Grand Pierre ». Le château d'eau de Berson a été construit en 1961 par la Société de Construction d'Ouvrages d'Art de Bordeaux. Ce château d'eau, d'une capacité de stockage de 2 000 m³, sert de réserve afin que l'eau potable soit distribuée en gravitaire, sous pression et en continu à tous les abonnés à tout moment.

Le château d'eau de Berson est alimenté à la fois par la station de traitement de Berson ainsi que la station de traitement de Pugnac à St Urbain. Il alimente en eau potable la commune de Berson ainsi que les communes de Cars, Plassac, St Girons d'Aiguevives, St Christoly de Blaye, Saugon et en cas de secours peut alimenter les communes allant jusqu'à Eyrans.

Depuis le château d'eau, l'eau potable est distribuée jusqu'à chaque habitation par des canalisations souterraines. Le linéaire de canalisations d'eau potable présentes sur la commune de Berson pour alimenter l'ensemble des 807 abonnés au service d'eau potable est de 43,8 km.

